



PRÉ-ACCORD DES PRÊTEURS BANCAIRES ET OBLIGATAIRES POUR UN PGE SAISON DE 76,4 M€

COVENANT HOLIDAY AU 31/12/20

Lyon, le 4 décembre 2020

L'Olympique Lyonnais informe avoir obtenu un pré-accord de ses prêteurs bancaires et obligataires pour la mise en place d'un PGE (Prêt Garanti par l'État) complémentaire*, dit « PGE Saison », de 76,4 M€, d'une maturité de 12 mois, au terme de laquelle une option d'amortissement de 1 à 5 ans pourra être activée.

La documentation juridique est en cours de rédaction et pourrait être signée d'ici fin décembre, sous réserve de la levée de l'ensemble des conditions suspensives. Les fonds devraient être mis à disposition à l'issue du closing.

Dans le contexte actuel de crise liée à la COVID-19, ce nouveau financement renforce la trésorerie disponible du Groupe afin de lui permettre d'avoir la flexibilité nécessaire pour envisager, avec sérénité, l'avenir et les développements futurs.

En parallèle, compte tenu des impacts économiques liés à la pandémie COVID-19, le Groupe a obtenu de la part de ses prêteurs bancaires et obligataires, un « covenant holiday » ** au 31 décembre 2020.

** Il est rappelé que le 23 juillet dernier, un PGE de 92,6 M€ a été souscrit, avec une maturité de 12 mois, au terme de laquelle une option d'amortissement de 1 à 5 ans pourra être activée.*

*** exemption provisoire au respect des ratios.*

Prochain communiqué : Résultats semestriels au 31 décembre 2020, le 16 février 2021, après la clôture des marchés d'Euronext.

OL Groupe

Tel : +33 4 81 07 55 00

Fax : +33 4 81 07 45 65

Email : investisseurs@ol.fr

www.ol.fr

Euronext Paris - Compartiment B

Indices : CAC Small - CAC Mid & Small - CAC All-Tradable - CAC All-Share - CAC Consumer Discretionary
Code ISIN : FR0010428771

Reuters : OLG.PA

Bloomberg : OLG FP

ICB : 5755 Services de loisirs
